

Séance publique

I. ADMINISTRATION GENERALE

Direction générale

1. Validation des élections communales - Prise d'acte.
2. Désistements / incompatibilités et vérification des remplaçants - Prise d'acte.
3. Installation des Conseillers communaux - Prestation de serment.
4. Tableau de préséance provisoire - Prise d'acte.
5. Adoption du pacte de majorité - Vote.
6. Installation du Collège communal - Prestation de serment.
7. Fixation du tableau de préséance - Prise d'acte.
8. Formation des groupes politiques - Prise d'acte.
9. Déclaration d'apparentement - Prise d'acte.
10. Désignation des membres du Conseil de l'aide sociale - Election de plein droit.
11. Désignation des membres du Conseil de police - Vote.
12. Désignation des chefs de groupe - Prise d'acte.
13. Personnel communal - Délégation du Conseil au Collège de la compétence de désigner sous contrat et mettre fin aux contrats des agents communaux - Vote.
14. Finances - Subsidés - Modalités d'octroi, d'exécution et du contrôle de l'utilisation des subventions - Délégation du Conseil au Collège de l'octroi de certaines subventions - Vote.
15. Etat civil - Délégation du Conseil au Collège pour l'octroi des concessions de sépultures dans les cimetières - Vote.